

Ville de La Crèche
Conseil Municipal du 5 avril 2018

Compte Administratif 2017
Salle Hélianthe
Note de synthèse

Exercice 2017

Une nouvelle disposition issue de la loi NOTRe, et depuis codifiée à l'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, prévoit « qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles » doit être « jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Cette présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles sera disponible sur le site internet de la Commune de La Crèche, après la séance du Conseil Municipal du 5 avril 2018.

La présente note comprend donc une vue d'ensemble du compte administratif 2017 de la salle Hélianthe.

I. Contexte général

La population de la Commune, au 1er janvier 2018 est de 5 653 habitants. Pour rappel, la population Créchoise était de 5 598 habitants au 1^{er} janvier 2017.

Les derniers éléments socio-démographiques connus :

Données socio-démographiques	Pour la Commune	Pour le Département	Pour la Région
Population légale	5 653	375 652	5 994 336
Nombre de foyers fiscaux	2 359	160 376	2 575 240
Part des foyers non imposables	66,6 %	69,7 %	66,7 %
Revenu fiscal moyen par foyer	22 336	19 584	19 992

II. Résultat du Compte Administratif 2017

Le Compte administratif 2017 de l'Hélianthe se caractérise par une augmentation des dépenses de fonctionnement.

Pour Mémoire :

Excédent de fonctionnement cumulé :	0 €
Excédent d'investissement cumulé :	- 2 615,32 €
Restes à réaliser :	+ 2 615,32 €

Résultat cumulé :	0 €

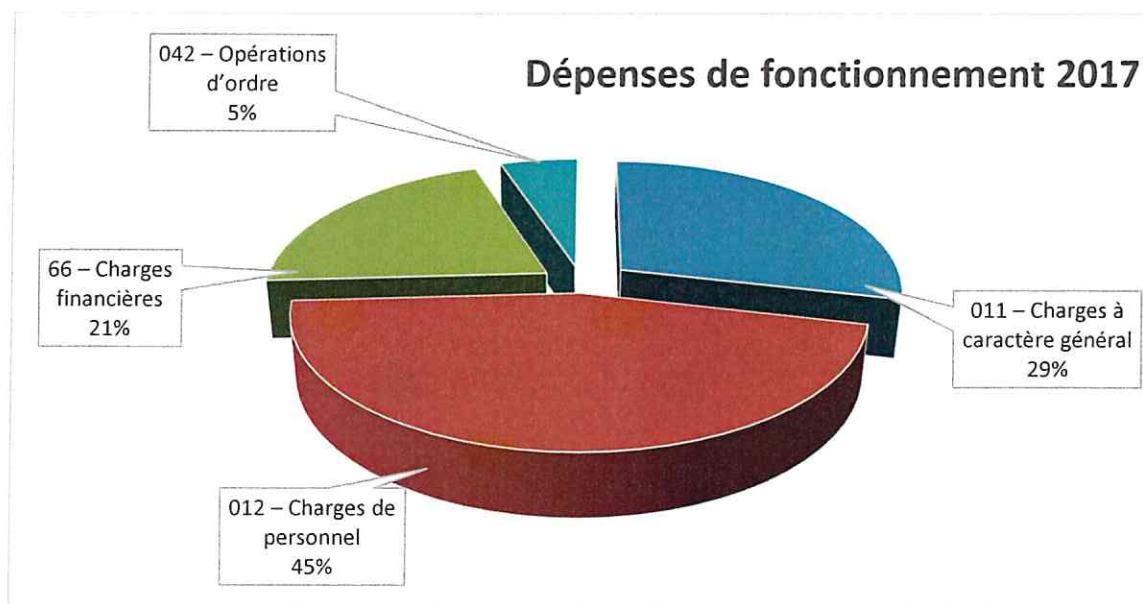
III. Détails des sections

1. Section de Fonctionnement

1.1 Dépenses de fonctionnement

Le montant des dépenses de fonctionnement pour 2017 en euros, se répartit de la façon suivante :

Chapitre	CA 2016 (pour mémoire)	CA 2017	Variation en %
011 – Charges à caractère général	38 068,34	40 266,08	5,77 %
012 – Charges de personnel	63 507,49	63 883,38	0,59 %
65 – Autres charges de gestion courante			
66 – Charges financières	31 928,87	29 196,67	- 8,56 %
67 – Charges exceptionnelles			
023 – Virement à la section d'investissement			
042 – Opérations d'ordre	3 764,42	7 252,46	92,66 %
TOTAL	137 269,12	140 598,59	2,42 %



Chapitre 011 : il s'agit des dépenses à caractère général pour le fonctionnement de la structure : eau, électricité, téléphone, chauffage, travaux d'entretien des bâtiments, les contrats de maintenance

Chapitre 012 : ce chapitre regroupe l'ensemble des dépenses du personnel.

Chapitre 66 – Charges financières :

Ce chapitre concerne le remboursement des intérêts de l'emprunt de la salle Hélianthe.

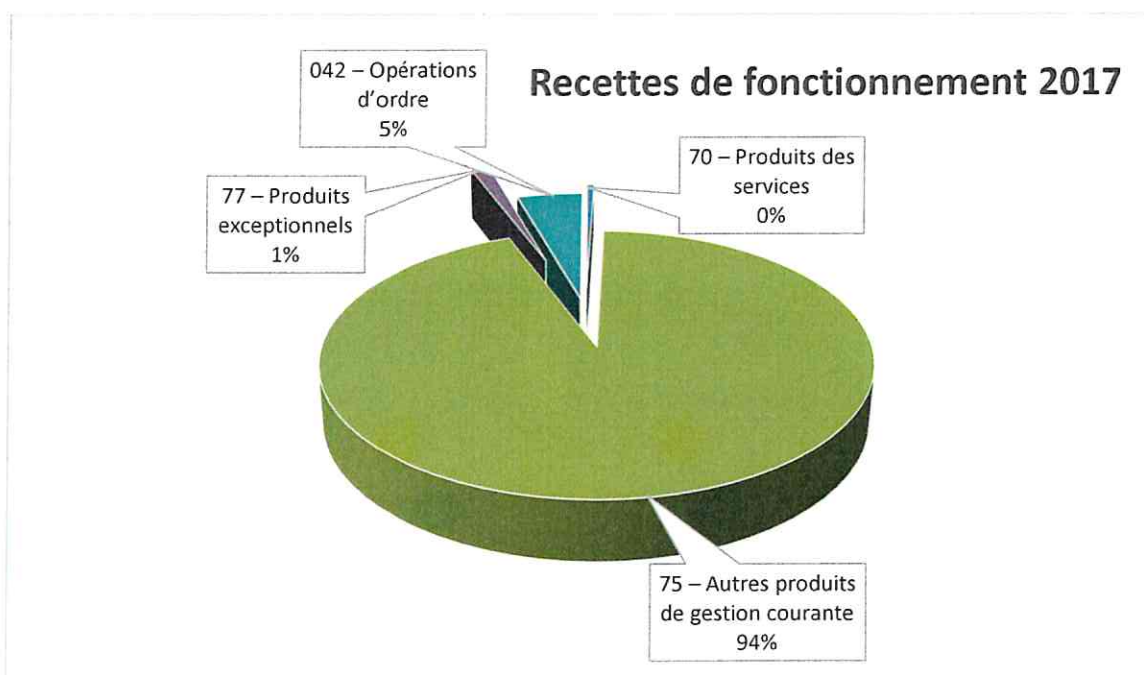
Chapitre 042 – Opération d'ordre de transfert entre des sections :

Ce chapitre concerne les dotations aux amortissements des immobilisations.

1.2 Recettes de fonctionnement

Le montant des recettes de fonctionnement pour 2017 en euros, se répartit de la façon suivante :

Chapitre	CA 2016 (pour mémoire)	CA 2017	Variation en %
013 – Atténuations de charges			
70 – Produits des services		646,31	
73 – Impôts et taxes			
74 – Dotations et participations			
75 – Autres produits de gestion courante	136 946,51	131 801,42	- 3,75 %
77 – Produits exceptionnels		1 872,44	
042 – Opérations d'ordre	2 854,39	6 278,42	119,95 %
TOTAL	139 800,90	140 598,59	0,57 %



Chapitre 70 : Pour l'année 2017, la somme correspond à la refacturation du remplacement des rideaux à un locataire.

Chapitre 75 : cela concerne la prise en charge du déficit par la Commune de la Crèche. Celle-ci s'élève à 86 926,05 € pour l'année 2017. Les locations de cette salle s'élèvent à la somme de 44 875,03 € (dont 15 281 € au titre des gratuités de la salle – remboursement effectué par la Commune). Pour mémoire en 2016, les locations de salle étaient de 39 649,83 € (sans gratuité).

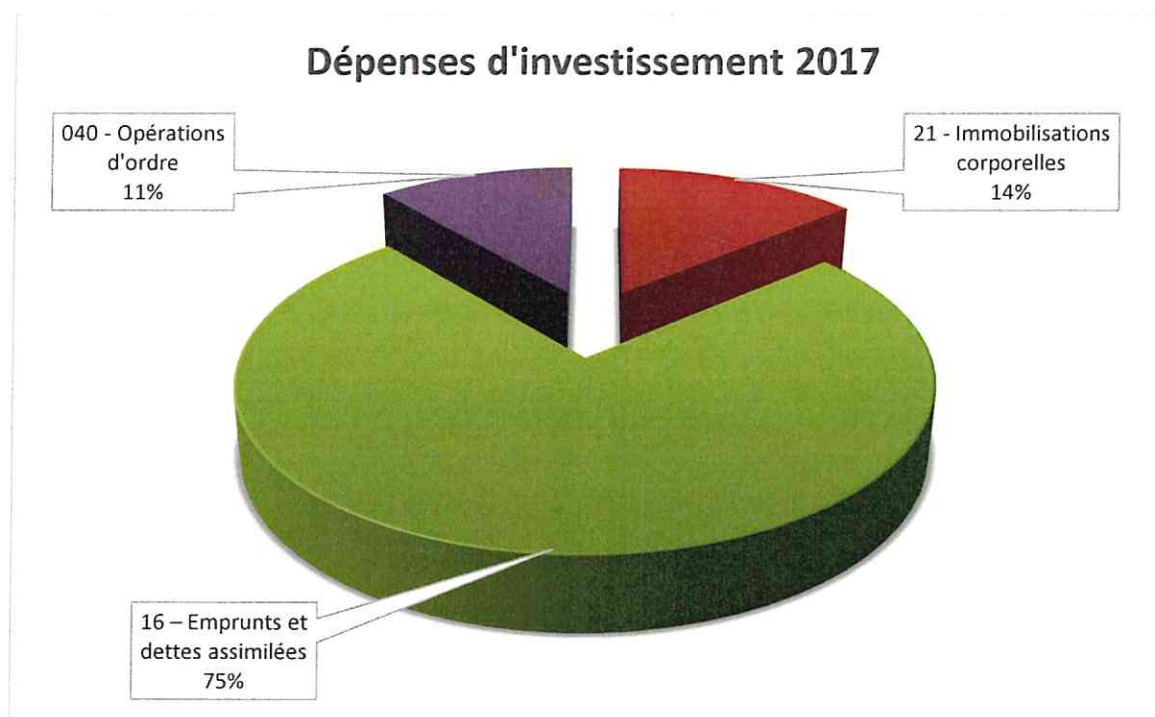
Chapitre 77 : il correspond à la régularisation de TVA.

Chapitre 042 : celui-ci concerne principalement les amortissements et les travaux en régie.

2. Section d'investissement

2.1 Dépenses d'investissement

Chapitre	CA 2016 (pour mémoire)	CA 2017	Variation en %
20 - Immobilisations incorporelles			
21 - Immobilisations corporelles	12 910,36	7 800,57	- 39,58 %
23 - Immobilisations en cours			
13 – Subventions d'investissement	28 406,69		
16 – Emprunts et dettes assimilées	39 955,96	42 470,50	6,29 %
040 – Opérations d'ordre	2 854,39	6 278,42	119,95 %
TOTAL	84 127,40	56 549,49	- 32,78 %



Chapitre 021 – Immobilisations corporelles.

Les principaux travaux de l'année 2017 sont :

- l'installation de nouveaux mobiliers (chaises, congélateur) pour 1 248,91 €,
- le renouvellement des pendrillons et rideaux pour 5 216,26 €,
- un défibrillateur pour 1 335,40 €.

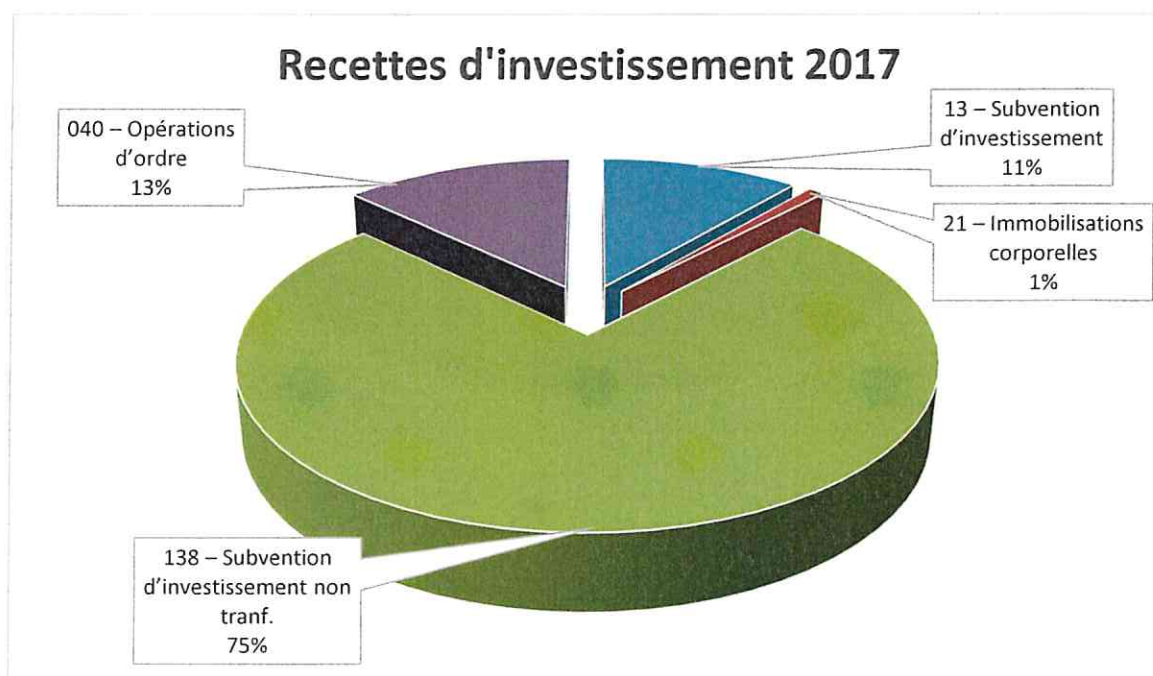
Chapitre 61 – Emprunts et dettes assimilées.

Ce chapitre correspond au remboursement du capital de l'emprunt de la salle Hélianthe.

Au chapitre 040 (Opérations d'ordre), celui-ci concerne les subventions d'investissement et les travaux en régie.

2.2 Recettes d'investissement

Chapitre	CA 2016 (pour mémoire)	CA 2017	Variation en %
13 – subventions investissement	12 000,33	6 300,50	- 47,50 %
21 – Immobilisations corporelles		525,99	
138 – Subvention d'investissement non tranf.	68 362,65	42 470,54	- 37,87 %
16 – Emprunts			
024 – Produits des cessions d'immobilisations			
021 – Virement à la section fonctionnement			
040 – Opérations d'ordre	3 764,42	7 252,46	92,66 %
001 – Excédent investissement reporté (résultat cumulé)			
TOTAL	84 127,40	56 549,49	- 32,78 %



Chapitre 13 : il représente les subventions du budget principal.

Chapitre 21 : il se rapporte à la régularisation de TVA.

Chapitre 138 : ce chapitre correspond à la subvention de la Commune pour le remboursement de l'emprunt.

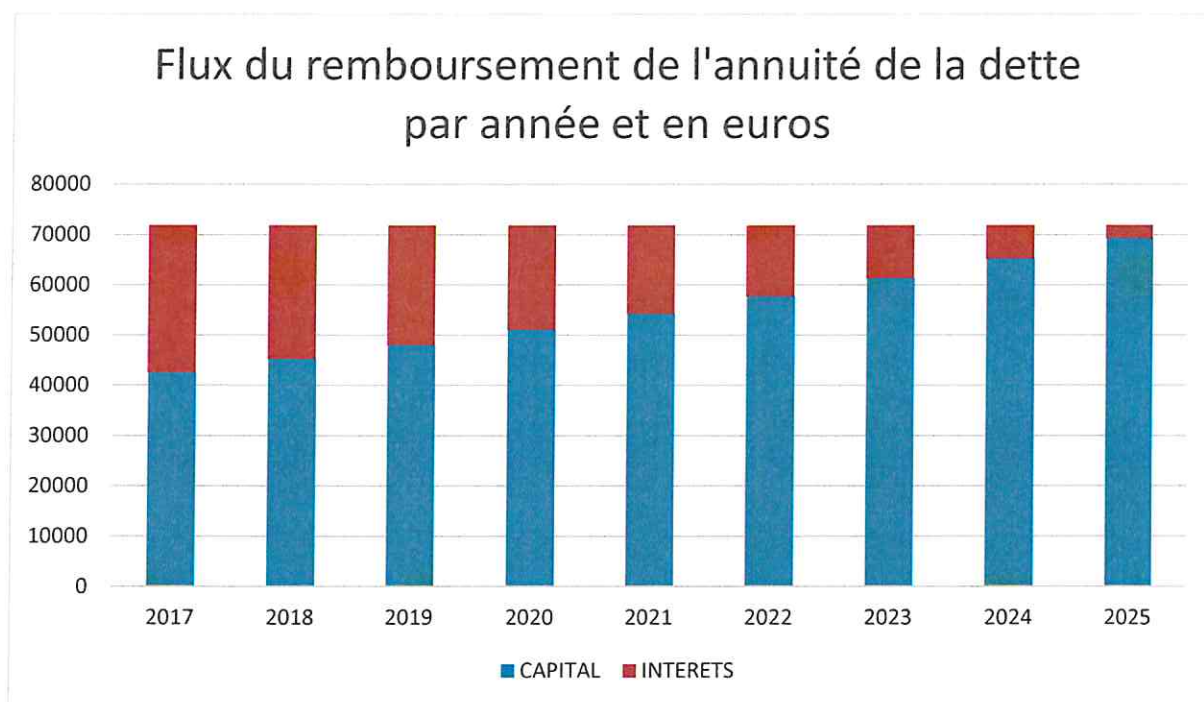
Chapitre 040 (Opérations d'ordre) : celui-ci concerne les amortissements.

2. l'Etat de la dette

Un emprunt a été contracté le 1^{er} octobre 2000 à taux fixe de 6.15 % auprès de DEXIA sur 25 ans.

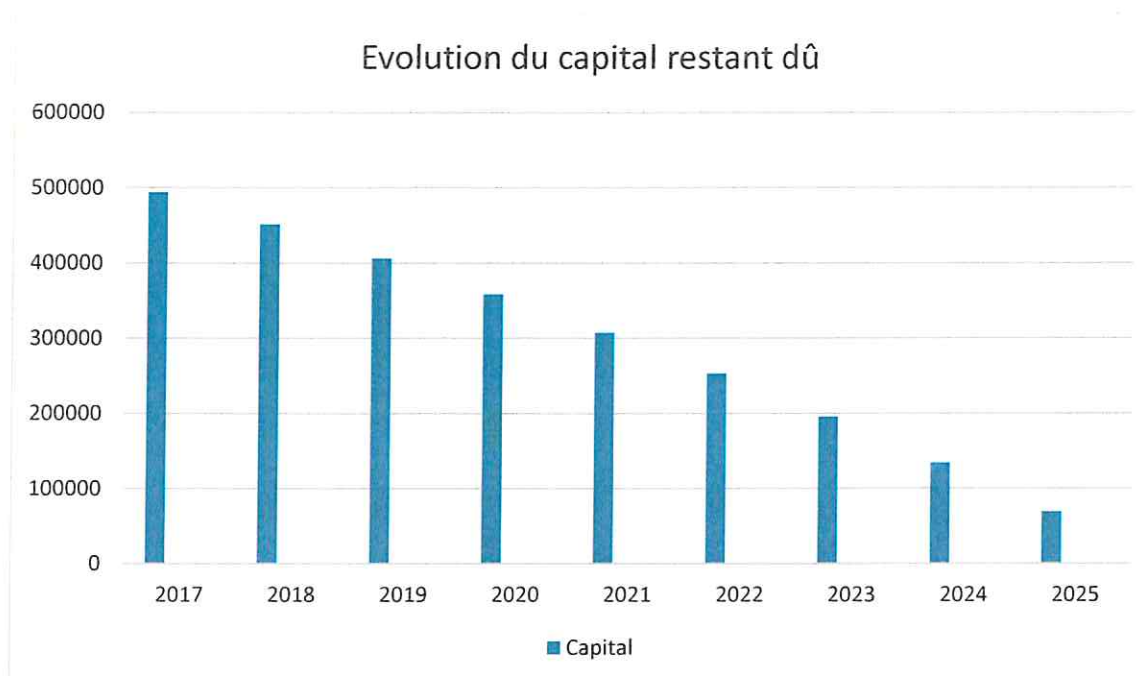
2.1 Flux du remboursement de l'annuité de la dette en euros

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Capital	42 470,54	45 143,33	47 984,33	51 004,12	54 213,97	57 625,81	61 252,37	65 107,17	69 203,73
Intérêts	29 414,30	26 741,51	23 900,51	20 880,72	17 670,87	14 259,03	10 632,47	6 777,67	2 681,11
Annuités	71 884,84	71 884,84	71 884,84	71 884,84	71 884,84	71 884,84	71 884,84	71 884,84	71 884,84



Le graphique ci-dessous montre le capital (en bleu), ainsi que les intérêts dûs (en rouge).

2.2 Evolution du capital restant dû



2.3 Tableau du profil d'extinction de la dette

**Tableau du profil d'extinction de la dette
par exercice annuel du 01/01/2017 au 31/12/2025**

Année	Capital restant dû début d'exercice	Capital amorti	Intérêts	Flux total	Capital restant dû fin d'exercice
2017	494 005,39	42 470,54	29 414,3	71 884,34	451 534,85
2018	451 534,85	45 143,33	26 741,51	71 884,34	406 391,52
2019	406 391,52	47 984,33	23 900,51	71 884,34	358 407,19
2020	358 407,19	51 004,12	20 880,72	71 884,34	307 403,07
2021	307 403,07	54 213,97	17 670,87	71 884,34	253 189,1
2022	253 189,1	57 625,81	14 259,03	71 884,34	195 563,29
2023	195 563,29	61 252,37	10 632,47	71 884,34	134 310,92
2024	134 310,92	65 107,17	6 777,67	71 884,34	69 203,75
2025	69 203,75	69 203,73	2 681,11	71 884,34	0

2.4 Capital restant dû par banque

Capital restant dû par banque au 1^{er} Janvier 2017 :

Prêteur	Banque	Montant emprunté	Capital restant dû	Nombre d'emprunts
DEXIA	DEXIA CLF	914 694.10 €	494 005.39 €	1
		914 694.10 €	494 005.39 €	1